

## NOTE DE SERVICE

N° 01-078-V37 du 18 juillet 2001

NOR : BUD R 01 00078 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

PRÉPARATION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION AUX FONCTIONS  
DE PROGRAMMEUR DE SYSTÈME D'EXPLOITATION - OPTION CONCEPTEUR  
RÉALISATEUR D'APPLICATION - SESSION 2001

### ANALYSE

Date d'application : 18/07/2001

### MOTS-CLÉS

FORMATION ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ; INFORMATIQUE ;  
PROGRAMMEUR ; PRÉPARATION

### DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

### DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n° 00-040-V37 du 20 mars 2000

### DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	PGT	TPG	DOM	TGAP	TGC	TGE	TGCST	RF	T	TOM	CSOM
CPE	CSE	PGA	SR	DCC	ACSR	EP						

### DIFFUSION

GT 65

*DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE*

*2<sup>ème</sup> Sous-direction - Bureau 2D*

## SOMMAIRE

<b>1. CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'EXAMEN.....</b>	<b>3</b>
<b>2. NATURE DES ÉPREUVES.....</b>	<b>3</b>
<b>3. ORGANISATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL .....</b>	<b>3</b>
<b>4. ORGANISATION DE LA PRÉPARATION.....</b>	<b>3</b>
<b>5. MODALITÉS D'INSCRIPTION A LA PRÉPARATION .....</b>	<b>4</b>
<b>6. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS À L'EXAMEN.....</b>	<b>4</b>
<b>7. AFFECTATION DES LAURÉATS.....</b>	<b>4</b>

## LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Programme de la préparation à la qualification de PSE – concepteur réalisateur d'application.....	6
ANNEXE N° 2 : Conditions d'inscription.....	8
ANNEXE N° 3 : Modèle de bulletin d'inscription.....	9

Un enseignement préparatoire à l'examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur de système d'exploitation - option concepteur réalisateur d'application – (CRA) va être organisé à partir du quatrième trimestre 2001 par le Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement (CFPP) du ministère.

Le CRA est chargé à la fois de l'étude, de la conception, de la programmation et des tests d'un logiciel. Il exerce des activités d'ingénierie de développement pouvant impliquer l'utilisation de progiciels et d'ateliers de génie logiciel. Il a également pour tâche de procéder à l'analyse détaillée des besoins et à la rédaction d'un dossier d'analyse et de programmation.

La présente note a pour objet de présenter les conditions d'organisation et d'inscription à cette préparation.

## **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'EXAMEN**

L'examen est ouvert aux personnels des corps de catégorie A ou B ayant exercé en qualité de titulaire au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'examen, des fonctions de programmeur, de pupitreur, de chef programmeur ou d'analyste.

## **2. NATURE DES ÉPREUVES**

*Épreuves écrites :*

1° Composition sur un sujet relatif aux principes généraux du logiciel (durée : 2 heures ; coefficient : 2).

2° Épreuve écrite permettant d'apprécier la connaissance du système d'exploitation choisi par le candidat et figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre intéressé (durée : 4 heures ; coefficient : 4).

Cette épreuve est présentée sous la forme d'une composition sur un sujet relatif à la conception et à la réalisation d'application et d'un questionnaire à choix multiple portant sur le système d'exploitation choisi par le candidat.

Pour être autorisés à subir l'épreuve orale d'admission, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune de ces deux épreuves écrites.

*Épreuve orale :*

Interrogation portant sur le programme (cf. annexe n° 1) (durée : 30 minutes ; coefficient : 3).

Les candidats ne peuvent recevoir la qualification de programmeur de système d'exploitation – option concepteur réalisateur d'application - que s'ils obtiennent une note au moins égale à 10 sur 20 à cette épreuve orale.

## **3. ORGANISATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL**

Cet examen sera organisé par la Direction du Personnel, de la Modernisation et de l'Administration. Les épreuves écrites et orale se dérouleront au quatrième trimestre 2002.

## **4. ORGANISATION DE LA PRÉPARATION**

La préparation se fera en deux étapes :

*Première étape :* Elle comportera l'envoi de sept fascicules contenant des plans de travail, des chroniques, des thèmes de réflexion, des sujets et des corrigés de devoirs.

*Seconde étape* : Enseignement oral comportant 5 stages d'une semaine chacun. Les dates des stages et leurs modalités d'organisation seront précisées au moyen d'une note insérée dans l'un des fascicules de la préparation écrite.

Seuls les candidats ayant fait preuve d'assiduité seront autorisés à participer aux semaines orales. Cette assiduité s'apprécie par rapport au nombre de devoirs rendus dans les délais prescrits ainsi qu'au niveau des notes obtenues. Les candidats sélectionnés seront convoqués par la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

Parallèlement à ces stages, l'enseignement par correspondance se poursuivra pour l'ensemble des agents inscrits à la préparation.

## **5. MODALITÉS D'INSCRIPTION A LA PRÉPARATION**

Les personnels des services du Trésor public qui désirent suivre l'enseignement prévu par la présente note de service sont invités à suivre les consignes indiquées en annexe n° 2. Ils doivent souscrire immédiatement et avant *le 10 septembre 2001 au plus tard* une demande de participation conforme au modèle joint en annexe n° 3, et l'adresser, par la voie hiérarchique à l'adresse suivante :

Direction Générale de la Comptabilité Publique  
Bureau 2D – Préparation aux concours  
6 rue Louise Weiss  
Télédoc n° 322  
75703 Paris Cedex 13

Il est précisé que *l'avis du supérieur hiérarchique est obligatoire sur le bulletin d'inscription*, certifiant que l'intéressé(e) remplit les conditions pour se présenter à l'examen professionnel de qualification aux fonctions de programmeur système d'exploitation – CRA 2002.

## **6. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS À L'EXAMEN**

Direction du Personnel, de la Modernisation et de l'Administration  
Sous-Direction du Personnel  
Bureau 4C  
Tél : 01 53 18 75 03 à 09

## **7. AFFECTATION DES LAURÉATS**

*En cas de succès à l'examen professionnel, les agents doivent se mettre à la disposition de l'Administration pour accepter, sans restriction, une affectation dans un département informatique, conforme à leur nouvelle qualification.*

Agents de catégorie A :

Conformément aux dispositions de l'instruction n° 85-161 V du 19 décembre 1985 (chapitre III), trois affectations successives permettant l'exercice de leur qualification sont proposées aux lauréats de l'examen de qualification informatique.

Lorsque ces trois propositions sont refusées par un lauréat, celui-ci ne peut prétendre à aucune nouvelle proposition d'affectation.

Par ailleurs, un lauréat qui aurait tout à la fois refusé de se déplacer et refusé d'être affecté à l'intérieur de sa résidence administrative ne se verra proposer, après ce refus, aucune autre affectation.

Agents de catégorie B :

Conformément aux dispositions de l'instruction n° 99-121 V 33 du 9 décembre 1999 (chapitre II), les agents de catégorie B pourront, le cas échéant, recevoir une ou deux propositions d'affectation jusqu'à la période d'expression des vœux de mutation qui suivra la date d'obtention de leur nouvelle qualification.

Ils auront ensuite la possibilité, durant la période d'expression des vœux, de présenter une demande de mutation sur emploi de PSE, y compris pour leur département d'affectation.

Il est précisé que dans l'hypothèse où les lauréats ne peuvent recevoir une affectation immédiate, ils conservent le bénéfice de leur qualification dans le cadre des dispositions des instructions rappelées ci-dessus.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LE SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DE LA 2<sup>ÈME</sup> SOUS-DIRECTION PAR INTÉRIM

DOMINIQUE LAMIOT

**ANNEXE N° 1 : Programme de la préparation à la qualification de PSE – concepteur réalisateur d'application.**

Les thèmes précisés ci-dessous sont ventilés dans les 7 fascicules et les 5 semaines de formation orale :

**I - APPROCHE GENERALE DE L'INFORMATIQUE**

Le cadre juridique

L'informatique au ministère

**II - APPROCHE TECHNIQUE GENERALE**

Qu'est-ce qu'un système d'exploitation ?

Principes généraux des technologies de réseaux et télécommunications, poste de travail

Concepts des Langages orientés objet et applets

Généralités sur les BDD

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

Sécurité

Normes et organismes

**III - METHODE**

Conduite de projet (SAPHIR)

Analyse

Modèle Conceptuel des Données (MCD)

Graphe des Flux

Modèle Organisationnel des Données (MOD)

Modèle Logique des Données (MLD)

Ouverture vers Unified Modelling Language (UML)

Programmation

Structurée

Événementielle

Objet

**IV – O.S. et N.O.S.**

Les fonctionnalités d'un N.O.S.

Le système choisi par le candidat

## ANNEXE N° 1 (suite et fin)

### **V – LES LANGAGES**

Du compilateur au langage de 4<sup>ème</sup> génération

SQL

JAVA

### **VI – LES OUTILS**

De conception

De réalisation

Les Ateliers de Génie Logiciels (AGL)

Des Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD)

### **VII – COMMUNICATION**

Conduite de réunion, d'interview

Dynamiser un groupe de travail

Gérer les conflits

## ANNEXE N° 2 : Conditions d'inscription

**CONDITIONS D'INSCRIPTION**

-----

PREPARATION A L'EXAMEN PROFESSIONNEL  
DE QUALIFICATION AUX FONCTIONS  
DE PROGRAMMEUR DE SYSTEME D'EXPLOITATION  
CONCEPTEUR REALISATEUR D'APPLICATION  
- Session 2001 -

Pour vous inscrire à la préparation à l'examen professionnel de qualification aux fonctions de programmeur de système d'exploitation – concepteur réalisateur d'application (CRA), vous devez :

- ◆ compléter le bulletin d'inscription que vous trouverez ci-joint (feuille recto verso) ;
- ◆ joindre un chèque non agrafé (postal ou bancaire) ou un mandat-cash libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC à titre de participation forfaitaire aux frais d'envoi des fascicules, d'un montant de :

33,54 e soit 220 F

Il vous est précisé que le CFPP ne procède, en aucun cas, au remboursement des frais de participation.

Peuvent se dispenser de joindre un chèque les candidats souhaitant recevoir les fascicules à leur bureau si celui-ci est situé sur le site de Bercy ou dans certaines annexes du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, à la stricte condition que les envois n'empruntent pas la voie postale.

- ◆ respecter la date limite d'inscription, fixée au **10 septembre 2001 au plus tard**, et transmettre votre demande par la voie hiérarchique à :

Direction Générale de la Comptabilité Publique  
Bureau 2D – Préparation aux concours  
6 rue Louise Weiss  
Télédoc n° 322  
75703 Paris Cedex 13



## ANNEXE N° 3 : Modèle de bulletin d'inscription

PREPARATION A L'EXAMEN PROFESSIONNEL  
DE QUALIFICATION AUX FONCTIONS  
DE PROGRAMMEUR SYSTEME D'EXPLOITATION  
- **CONCEPTEUR REALISATEUR D'APPLICATION** -  
- SESSION 2001 -

**Bulletin d'inscription**

**- L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription aux épreuves -**

M, Mme, Mlle, Nom de jeune fille Prénom Date de naissance 

Diplômes ou niveau d'études : .....

**SITUATION STATUTAIRE**

Administration d'origine .....

Grade et échelon actuels .....

Titulaire<sup>1</sup>     Stagiaire     Contractuel     Autre Catégorie    A     B     C Administration centrale     Services déconcentrés     Services rattachés     Autres Qualification TAI : Programmeur     Pupitreur     Chef programmeur     Analyste **ADMINISTRATION D'AFFECTATION**Adresse administrative complète (ministère, direction, etc...)<sup>2</sup>
  
  

Télédoc Code postal Commune Téléphone<sup>2</sup> Poste Adresse personnelle<sup>2</sup> :
  

Code postal Commune Téléphone 

*SUITE AU VERSO*

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante.

<sup>2</sup> A renseigner obligatoirement.

ANNEXE N° 3 (suite et fin)

Je désire recevoir les documents de la préparation à mon adresse<sup>1</sup> :  personnelle  administrative

Ma participation aux frais d'envoi des fascicules s'élève à (établir votre chèque à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**)<sup>1</sup> :

33,54 Euros soit 220 F

Bercy ou annexes desservies par navette

Veuillez préciser obligatoirement le système choisi (cf. arrêté du 26 mars 1999)<sup>1</sup> :

UNIX

MVS

GCOS7

NETWARE 3 et 4

WINDOWS 9X

WINDOWS NT

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Détail des services accomplis dans les fonctions de l'informatique : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Je reconnais être avisé(e) que la date limite d'inscription est fixée au **10 SEPTEMBRE 2001** et certifie sur l'honneur l'exactitude des informations contenues dans cette fiche.

Je déclare me mettre à la disposition de l'Administration et accepter, sans restriction, en cas de succès à l'examen professionnel, une affectation conforme à ma nouvelle qualification correspondant à un besoin recensé par la Direction Générale dans un département informatique. Je m'engage à exercer mes nouvelles fonctions durant trois ans au moins avant de solliciter ma mutation sur un emploi administratif.

A ..... le .....

*(signature)*

**Avis obligatoire du Trésorier-Payeur Général** sur la candidature et certification que l'intéressé(e) remplit les conditions pour se présenter à l'examen professionnel de qualification aux fonctions de programmeur de système d'exploitation - option concepteur réalisateur d'application - de 2002<sup>2</sup> :

A ..... le .....

*(signature)*

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante

<sup>2</sup> Bulletin à adresser à : DGCP - Bureau 2D - Préparation aux concours - 6, rue Louise Weiss  
Télédoc 322 - 75703 Paris Cedex 13